

qu'il soit saqué? Qu'il nous le dise donc. Il peut le faire devant les caméras. Ensuite je pourrai aller dans Edmonton Nord-Ouest ou Edmonton Sud-Ouest dire aux gens de là-bas quelle lutte les conservateurs mènent en faveur des sociétés.

Pendant le débat sur les coupures à l'assurance-chômage, le chef du Nouveau Parti démocratique et le chef de l'opposition officielle ont dit que c'était le premier pas dans la voie de l'harmonisation au litige du libre-échange. Le gouvernement et la ministre ont répondu non. La ministre a dit: «Ah non, ce n'est pas la même chose. Aux États-Unis, le gouvernement fédéral ne cotise pas.» Après cette belle distinction, nous avons appris que notre gouvernement fédéral se retirait du régime. J'ai une question à poser au député au sujet de ce retrait. N'est-ce pas l'harmonisation dont parle le chef du Parti libéral? N'est-ce pas l'harmonisation dont parle le chef du Nouveau Parti démocratique?

Tout ce que je demande aux conservateurs, c'est de m'aider à expliquer à mes électeurs pourquoi on accorde de l'aide sociale à des sociétés sans exiger aucun intérêt. Je m'enquiers du Fonds de diversification de l'économie de l'Ouest. Je demande au député de nous dire quand le drapeau américain sera hissé au-dessus des bureaux de la CAC de sorte que nous sachions que l'harmonisation est enfin chose faite.

M. Dorin: Madame la Présidente, il n'est pas particulièrement difficile de comprendre pourquoi le député d'Esquimalt—Saanich. . .

M. Barrett: D'Esquimalt—Juan de Fuca. Consultez la carte.

M. McDermid: Vous êtes perdu vous aussi.

M. Dorin: Il est l'ancien premier ministre de la Colombie-Britannique. Il a mis cette province dans le pétrin où elle se trouve aujourd'hui. Il a détruit en quatre ans l'économie de la province.

Je tiens d'abord à répondre à la question qu'il soulève en ce qui concerne l'impôt différé. Il demande pourquoi on n'exige pas d'intérêt sur l'impôt différé. Parce cet argent n'est dû à personne. Il s'informe des particuliers. Je lui dirai que tout particulier a le droit de faire la même chose s'il le désire.

M. Barrett: Les particuliers doivent payer de l'intérêt.

M. Dorin: Toute personne peut faire la même chose si elle le désire.

M. Barrett: Pourvu qu'elle paie de l'intérêt.

Pouvoir d'emprunt—Loi

M. Dorin: Il n'y a pas d'intérêt parce que l'impôt n'est pas dû. Je voudrais avoir la chance de répondre.

M. de Jong: On ne peut pas déduire l'amortissement pour dépréciation de sa voiture ou de sa maison. Les contribuables ne peuvent pas faire cela. Voilà pourquoi ils n'ont pas d'impôts différés.

M. McDermid: Parce qu'il n'y a pas de gain en capital sur les maisons. Si vous voulez établir des gains en capital sur les maisons, dites-le clairement.

M. Dorin: Madame la Présidente, je serais fort reconnaissant à mes honorables vis-à-vis s'ils voulaient bien se tenir tranquilles et me permettre de répondre aux questions. Je ne souhaite pas du tout jouer au plus fin avec des adversaires aussi dépourvus d'esprit.

Le député me demande pourquoi les particuliers ne peuvent pas agir de même. Ils ne le peuvent pas, un point, c'est tout. Le particulier qui possède des obligations d'épargne du Canada ou n'importe quelle obligation est tenu de payer l'impôt, non pas nécessairement chaque année, mais par exemple tous les trois ans. S'il le souhaite, il peut très bien signaler la chose dans sa déclaration d'impôt sur le revenu de cette année sans avoir rien à payer ni ne rien devoir, car il dispose de trois ans pour payer. Le particulier peut signaler qu'il doit de l'impôt sur le revenu pour cette année-ci, quitte à le payer dans trois ans. Aucune loi n'oblige ce particulier à payer cet impôt d'avance ou maintenant, mais il devra le payer dans trois ans. Il est parfaitement libre de l'indiquer dans ses livres à la maison, dans ses comptes familiaux, dans son livret de chèque, à l'endos d'une enveloppe ou n'importe où ailleurs. En fait, il est tout à fait libre d'agir ainsi s'il souhaite se prévaloir de ces dispositions. Cependant, personne d'ordinaire ne scrute à la loupe la comptabilité d'un particulier. Ce n'est pas une chose dont les gens sont normalement au courant.

• (1630)

Le programme de diversification de l'économie de l'Ouest va se poursuivre. En fait, il bénéficie de crédits accrus. C'est l'un des programmes qui vient en aide aux hommes d'affaires qui souhaitent participer à l'expansion, à la croissance et à la diversification de l'économie. Je ne comprends pas pourquoi le député prétend tantôt que nous accordons trop d'aide au secteur corporatif, et tantôt que nous ne lui en accordons pas assez. Je trouve son attitude contradictoire.

Le troisième sujet que j'entends aborder—je serai bref, car j'ai épuisé mon temps de parole—a trait à l'assurance-chômage. Le fait est que huit États seulement ont des programmes d'assurance-chômage. Ces programmes sont tous différents. Il serait stupide de